



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Service de collecte municipale pour les ICI

IDENTIFICATION ICI

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Nom(s) du ou des propriétaires : _____

Matricule(s) : _____ Lot(s) : _____

Téléphone : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Nombre de logements résidentiels (à même le commerce) : _____

Inscrire le(s) numéro(s) civique(s) du/des logement(s) : _____

CHOIX DES BACS OU CONTENEUR

Veuillez cocher (dans les tableaux ci-dessous) le nombre de bacs par type de matières que vous utiliserez pour votre entreprise ou la capacité du conteneur à recyclage souhaitée:

Bacs	1	2	3	4
Déchets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recyclage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Compost	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ACHAT DE BACS À COMPOST (optionnel)

Indiquer le nombre de bacs à compost que vous souhaitez commander : _____

(Le bac brun de 240 litres est disponible au montant de 113,75 \$ l'unité.)

AUTOCOLLANTS



SIGNATURE : _____ DATE : _____

Veuillez retourner le formulaire à : environnement@eastman.quebec

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'inspecteur en environnement au 450-297-3440, poste 127

QUESTIONS-RÉPONSES SUR LES MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

1. Puis-je retirer ou ajouter un ou plusieurs bacs en cours d'année ?

OUI. L'autocollant est la preuve que vous êtes participant au service de collecte. Le retrait ou l'ajout d'un ou de plusieurs bacs est possible en remplissant un formulaire à cet effet. **Dans le cas du retrait d'un ou plusieurs bacs**, le ou la responsable délégué(e) de la municipalité ira retirer les autocollants des bacs en signe d'arrêt de la participation au service de collecte, mais aucun crédit ne sera émis pour le reste de l'année en cours. **Dans le cas de l'ajout d'un ou plusieurs bacs (jusqu'à concurrence de 4 bacs maximum)**, une facture sera émise en fonction du nombre de mois d'utilisation pour le reste de l'année courante.

2. Puis-je changer d'idée en cours de route et me désabonner complètement du programme ?

OUI. Cependant, le désabonnement complet ne devra s'effectuer qu'en début de nouvelle année. Un formulaire doit être rempli et remis à la responsable.

3. Comment payer et récupérer le(s) bac(s) de compost que j'achète à la municipalité?

La livraison sera faite directement à votre commerce, institution ou industrie dans les 7 jours suivants votre demande. Une facture vous sera par la suite envoyée.

4. Exemple de grille tarifaire (coût/année) pour le programme de collecte

Coûts pour la collecte des bacs

Nombre bac	Ordures	Recyclage	Compost
1	61,58 \$	11,22 \$*	60,59 \$*
2	123,16 \$		
3	184,74 \$		
4	246,32 \$		

*Peu importe le nombre de bacs à recyclage ou de compost (entre 1 et 4), le prix est le même

5. Fréquences des collectes

Déchets : 1x/4 semaines (total de 13 collectes) **Recyclage** : 1x/2 semaines (total de 26 collectes)
Compost : 1x/4 semaines (janvier, février, mars, novembre, décembre) et 1x/2 semaines (avril à octobre) (total de 20 collectes) + 2 **collectes de gros rebuts** + 2 **collectes de feuilles mortes**.